

IX^e PRIX DU FILM DOCUMENTAIRE

Union Latine – Festival de Biarritz

24 au 30 septembre 2007

AVIS DE CONCOURS

**L'Union Latine et le Festival de Biarritz
organisent la 9^e édition du Prix du film documentaire**

L'Union Latine attribue un Prix de 3.000 Euros.

au meilleur documentaire latin qui constituera une vision originale sur la diversité des cultures et des contextes socio-politiques actuels en Amérique latine.

Conditions de participation au concours :

Pré-sélection

- Les participants doivent être issus de l'un des États membres* de l'Union Latine ;
- Les films documentaires présentés doivent avoir été produits **après le 31 décembre 2005** ;
- Les films documentaires doivent être présentés exclusivement sur format VHS (PAL, SECAM ou NTSC) ou DVD ;
- L'inscription des œuvres au concours est gratuite et implique l'acceptation entière du règlement (Cf. règlement sur le site Internet : <http://dcc.unilat.org/DCC/Audiovisuel/Prix/FilmDocumentaire/reglementFr.asp>).

Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants :

- la fiche d'inscription dûment remplie ;
- deux photos du film en haute résolution (300 dpi minimum) ;
- une copie du film documentaire sur cassette VHS (PAL, SECAM ou NTSC) ou DVD ;
- un résumé du film et une filmographie du réalisateur dans leur version originale ;
- tout document jugé utile à l'appréciation du dossier de candidature (articles de presse, documents publicitaires...).

Les dossiers de candidature devront être envoyés impérativement par Internet à l'adresse suivante :

<http://dcc.unilat.org/DCC/Audiovisuel/Prix/FilmDocumentaire/indexFr.asp>

La copie du documentaire devra être envoyée par courrier à l'adresse suivante

Union Latine
Direction Culture et Communication
131, rue du Bac
75007 Paris (France)

Inscription avant le 30 juin 2007
(le cachet de la poste faisant foi)

Les envois des dossiers de candidature doivent être déchargés de droits de douane, faute de quoi les dossiers seront refusés. (cf. modalités d'envoi article 8 du règlement)

*États membres : Argentina, Andorra, Angola, Bolivie, Brésil, Cabo Verde, Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Ecuador, El Salvador, Espagne, Filipinas, France, Guatemala, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Italie, Mexique, Monaco, Mozambique, Nicaragua, Panamá, Paraguay, Pérou, Portugal, République Dominicaine, République Moldova, Roumanie, San Marino, Santa Sede, São Tomé e Príncipe, Sénégal, Timor-Leste, Uruguay, Venezuela, Ordine di Malta.